

**ARRÊTE Pref-DC-BPE n°04-2023 PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION
DÉPARTEMENTALE CHARGÉE D'ÉTABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS
DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L123-4 et R123-34 et suivants ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R133-3 à R133-13 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40-2022 du 23 septembre 2022, portant délégation de signature au profit de M. Yann GERARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

Considérant que le mandat des membres de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, nommés pour 4 ans a expiré le 14 novembre 2022 ;

Vu les consultations organisées dans le cadre du renouvellement et les propositions reçues ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur présidée par le Président du Tribunal administratif d'Orléans ou le magistrat qu'il délègue est composée comme suit :

4 Représentants de l'État :

- le Préfet ou son représentant
- le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre - Val-de-Loire ou son représentant
- le Chef de l'Unité Départementale d'Eure-et-Loir de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant

1 Maire :

- M. Joël FAUQUET, Maire de Montigny-le-Chartif, titulaire
- M. Samuel BOVE, Maire de La Chapelle-Forainvilliers, suppléant

1 Conseiller Départemental :

- M. Jean-Noël MARIE, Conseiller départemental du canton d'Epéron, titulaire
- Mme Evelyne DELAPLACE, Conseillère départementale du canton de Dreux 1, suppléante

2 Personnes qualifiées en matière de protection de l'environnement :

- M. Pascal DHUICQ, membre de l'association Eure-et-Loir Nature, titulaire
- M. Joël AUBOUIN , membre de l'association Eure-et-Loir Nature, suppléant

- M. Francis BRAULT membre de l'association Hommes et Territoires, titulaire
- M. Jérôme LESAGE, membre de l'association Hommes et Territoires, suppléant

1 Personne inscrite sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, ayant voix consultative :

- M. Daniel MELCZER, Président de la compagnie des commissaires enquêteurs du Loiret

ARTICLE 2 : Les membres autres que les représentants des administrations publiques sont désignés pour 4 ans. Leur mandat est renouvelable.

Le membre de la commission qui au cours de son mandat décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

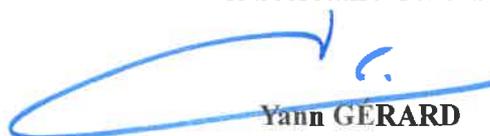
ARTICLE 3 : Le secrétariat de la commission est assuré par la préfecture, bureau des procédures environnementales.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n°21-10/01 du 16 novembre 2021 portant composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur est abrogé.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir et notifié aux membres de la commission.

CHARTRES, le **13 FEV. 2023**

Le Préfet, pour le Préfet,
le Secrétaire Général


Yann GERARD